



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

06 MAR 2019

**A386854**

Elus : .....

Suivi par : **DTEID**

Pour info : **DEUDR**  
**CAB**

## Le Président

Monsieur Lionel BRARD  
Président du Syndicat Mixte du SCoT du  
Grand Rovaltain  
Conseiller communautaire délégué à la  
transition énergétique, au bruit et au PCAET  
Valence Romans Agglo  
1 place Jacques Brel  
26000 Valence

Nos réf. : DEE19 I7262 L79638

Le Conseil régional, le **27 FEV. 2019**

Monsieur le Président,

Vous m'avez sollicité pour disposer de l'avis de la Région Auvergne-Rhône Alpes sur votre projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) conformément à l'article L229-26 du code de l'environnement et à l'article R. 229-54 du décret n° 2016-849 du 28 Juin 2016. Ce dernier prévoit en effet la consultation du Président du Conseil Régional.

La Région a adopté les 14 et 15 Juin dernier sa stratégie environnement et énergie, basée notamment sur la massification et l'innovation, ainsi que sur la territorialisation des mesures et des objectifs. Cette stratégie se décline autour de 5 axes que sont l'énergie, l'économie circulaire et les déchets, la qualité de l'air, la biodiversité et l'adaptation aux changements climatiques.

Le projet de PCAET que vous m'avez communiqué me semble traiter de ces 5 axes de manière innovante et ambitieuse, et contribuera assurément à l'atteinte des objectifs régionaux, tels que porter à 36% la part des énergies renouvelables (ENR) dans la part des énergies consommées, l'amélioration de la qualité de l'air en tant que territoire prioritaire ou encore la préservation des écosystèmes naturels et des continuités écologiques.

La Région se tient aux côtés de Valence Romans Agglomération pour accompagner la mise en œuvre du PCAET grâce aux outils qu'elle peut mobiliser, notamment en matière d'énergie.

Ainsi, le renouvellement de votre candidature TEPOS permettra à votre territoire de progresser vers l'objectif d'autonomie énergétique, grâce à des actions développées en priorité vers les acteurs économiques, en identifiant des projets d'ENR structurants pour le territoire qu'ils pourraient porter.

En outre, ils pourront ensuite mobiliser les appels à projets énergie et depuis septembre 2018 les appels à projets déchets de la Région.

Sur l'amélioration de la qualité de l'air, je me félicite de la signature de la convention qui concerne votre territoire, et de la première phase de sa mise en œuvre par l'achat de 12 bus électriques pour Valence.

Je vous invite également à bien suivre l'actualité de la préparation du Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDET), qui devrait être finalisé cette année. En effet, ce document structurant devra guider la mise en œuvre de votre PCAET.

Je vous confirme donc l'avis positif de la Région Auvergne Rhône-Alpes sur votre PCAET, et souligne l'exemplarité de Valence Romans Agglomération, qui a été l'un des premiers territoires à élaborer ce document.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.



Laurent WAUQUIEZ